



Doc. 15900

23 janvier 2024

L'Arménie doit agir pour prévenir la discrimination des personnes LGBTI

Déclaration écrite n° 787

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le gouvernement arménien rédige actuellement une proposition de «loi sur la garantie de l'égalité», qui offre une occasion importante d'inscrire dans la loi des protections explicites fondées sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles. Le récent rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance sur l'Arménie note que l'intolérance à l'égard des personnes LGBTI reste prédominante en Arménie. Compte tenu du rôle essentiel que joue la loi pour définir les motifs et le cadre de protection en Arménie, l'absence de protection explicite pour les personnes LGBTI dans le projet initial du ministère de la Justice représenterait une grave occasion manquée.

Nous appelons le gouvernement et le parlement arméniens à garantir la protection des droits des personnes LGBTI dans la loi définitive. Soulignant l'importance de respecter l'égalité, la dignité humaine et la non-discrimination, nous proposons les recommandations suivantes:

- inclure expressément l'orientation sexuelle, l'identité et/ou l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles dans les motifs de protection figurant à l'article 4 de la loi;
- inclure dans l'article 8 une disposition permettant aux organisations de défense des droits humains de déposer des plaintes liées à la protection de l'intérêt public;
- créer un organisme indépendant de promotion de l'égalité, habilité par le parlement, pour superviser et traiter les cas de discrimination.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
CEPURĪTIS Edmunds, Lettonie, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
FABRICIUS Camilla, Danemark, SOC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GIRAUD Joël, France, ADLE
GJONAJ Etilda, Albanie, SOC
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
HAATAINEN Tuula, Finlande, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MAIORINO Alessandra, Italie, NI
MUGOŠA Boris, Monténégro, SOC
PASQUIER-CIULLA Christine, Monaco, PPE/DC
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
POLAT Filiz, Allemagne, SOC
SUKIČ Nataša, Slovénie, GUE
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
VERDUCCI Francesco, Italie, SOC

Total = 20

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe